

également d'évaluer les dangers pour la santé qui peuvent exister au travail et à la maison, dans les produits ménagers, dans l'air et dans l'eau. Elle effectue des recherches sur les risques de radiation et surveille l'exposition aux dangers de l'environnement et du milieu professionnel. Elle s'occupe de l'application de la Loi sur les dispositifs émettant des radiations et de la partie de la Loi sur les aliments et drogues portant sur les appareils médicaux et les produits pharmaceutiques radioactifs. En outre, elle administre, conjointement avec le ministère de la Consommation et des Corporations, la Loi sur les produits dangereux.

Lutte contre les maladies. Le Laboratoire de lutte contre la maladie s'occupe de l'élaboration et de l'application de méthodes diagnostiques de laboratoire perfectionnées et d'autres mesures destinées à combattre les agents de transmission des maladies. Les autres activités comprennent la mise au point de nouvelles méthodes pour dépister et prévenir les maladies, la production et distribution de réactifs diagnostiques normalisés aux organismes sanitaires fédéraux, provinciaux et autres, et un service national de référence pour l'identification des bactéries, virus et parasites provoquant des maladies.

La Direction exerce également une surveillance constante des anomalies à la naissance, des empoisonnements et des effets nocifs des médicaments. La recherche épidémiologique porte sur les maladies transmissibles comme sur les maladies non transmissibles. Il existe également un programme destiné à évaluer les effets de l'évolution sociale et environnementale sur la santé, y compris l'évaluation des dangers liés au mode de vie.

5.1.3 Recherche, planification, normes et consultation

Recherche médicale. La plupart des subventions fédérales à la recherche en science sanitaire dans les universités et les hôpitaux sont accordées par l'intermédiaire du Conseil de recherches médicales. Le Chapitre 9 donne une description de l'activité du Conseil ainsi que du programme de recherche et de développement en matière de santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Économie et statistique sanitaires. Les statistiques de la santé sont recueillies par la Division de la santé de Statistique Canada et par divers services du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dont l'activité est coordonnée par un comité interministériel. On travaille actuellement à la mise au point d'une enquête nationale sur la santé qui serait effectuée conjointement et de façon régulière, et qui comprendrait d'une part une interview auprès des ménages et d'autre part un examen médical.

Statistique Canada a mis au point des systèmes de collecte de données sur les statistiques de l'état civil, sur les maladies spéciales, sur la main-d'œuvre sanitaire, ainsi que sur les hôpitaux et les soins hospitaliers. Les services de la Direction de la protection de la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recueillent des données sur les produits sanitaires, les risques sanitaires et sur certains genres de maladie. La Division de l'économie et de la statistique sanitaires de la Direction générale des programmes de santé exploite une banque de données sur les soins médicaux et intègre les statistiques sur la santé provenant de diverses sources. Elle effectue des recherches socio-économiques dans divers domaines, notamment les soins médicaux, les soins hospitaliers, les services d'hygiène collective, les dépenses et ressources au chapitre de la santé et autres questions relatives au coût et à l'utilisation des soins de santé. Ces études servent de base à la planification en matière de santé et à la production de publications destinées à mieux faire comprendre au public l'organisation, le coût et le rendement des services et ressources sanitaires du Canada.

Planification en matière de santé. La Direction générale de la planification à long terme en matière de santé est chargée d'évaluer constamment l'orientation générale des services de santé et l'organisation des ressources et des facteurs ayant une influence sur la santé des Canadiens. Elle collabore également avec d'autres directions du ministère à la mise au point de propositions relatives à l'exécution du programme général. Les directions opérationnelles s'occupent des particularités au niveau de l'élaboration, de l'exécution et de la gestion des divers programmes du ministère. La Direction compte des spécialistes dans les domaines suivants: médecine, pharmacie, économie, sociologie, démographie, sciences politiques, statistique et administration.

Normes et consultation. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social met ses services consultatifs et techniques à la disposition des organismes provinciaux, des universités et autres organisations en vue d'aider à l'élaboration des programmes de santé, au